



Ligue des Hauts de France

Code Sportif Régional « BLACKBALL »

Saison 2021 – 2022

Version A du 15/11/2021

Tables des matières

Table des matières

1. PRÉAMBULE	3
2. ORGANISATION DES TOURNOIS RÉGIONAUX	4
2-1. Divisions	4
2-2. Classement Régional	4
2-3. Mode de qualification aux Championnats de France	4
2-4. Calendrier	4
3. CHAMPIONNATS INDIVIDUELS.....	5
3-1. Déroulement des tournois « Vétérans »	5
3-2. Déroulement des tournois « Toutes Catégories » (TC)	5
3-3. Déroulement du Tournoi Suprême Hauts de France	5
3-4. Déroulement des tournois « Féminins »	6
3-5. Déroulement des « Espoirs (U23)-Juniors (U18)»	6
3-6. Déroulement des « Benjamins (U15)»	7
3-7. Arbitrage	7
3-8. Directeur de jeu	7
3-9. Tenue sportive	7
4. LES SANCTIONS	9
4-1. Forfaits	9
4-2. Non-respect des joueurs et/ou de l'organisateur	9
5. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES.....	10
5-1. Formation des équipes	10
5-2. Inscriptions des équipes	10
5-3. Tenue des équipes	10
5-4. La Formule	11
5-5. Barème des points.....	11
5-6. Forfaits	12
5-7. Fonctionnement du billard partagé lors d'un match par équipes	12
6-COUCPE DE France.....	13
6-1. Coupe de France par équipe	13
6-2. Coupe de France individuelle	13

1. PRÉAMBULE

Le code sportif régional a pour but de clarifier et préciser certains points concernant le fonctionnement de la ligue des Hauts de France dans le mode jeu : **Blackball**.

Le code sportif régional ne se substitue pas au code sportif national, édité chaque année par la commission sportive nationale et la Fédération Française de Billard.

La Ligue des Hauts de France organise les compétitions régionales dans ce mode de jeu en étroite collaboration avec les membres de la commission sportive régionale, membres eux-mêmes en étroite collaboration avec le représentant « **Blackball** » de chaque club.

La finalité de ces compétitions, au-delà de la désignation d'un titre régional, est de déterminer les joueurs et équipes qui représenteront la Ligue à l'occasion de la « Finale des championnats de France ». Compétition organisée par la CSN **Blackball** (commission sportive nationale) et sous l'égide de la Fédération Française de Billard.

Les compétitions régionales sont autorisées à tout joueur en possession d'une licence FFB, à jour de son règlement, auprès d'un club de la ligue des Hauts de France.

2. ORGANISATION DES TOURNOIS RÉGIONAUX

2-1. Divisions

Les compétitions régionales individuelles comportent une seule division, cependant il existe plusieurs niveau de compétition dans la catégorie Mixte ;

Une catégorie Suprême Hauts de France a été ajoutée avec les 16 meilleurs joueurs de la dernière saison jouée qui seront présents en permanence et 4 invités issus du tournoi Mixte.

Le Championnat régional par équipe comporte 2 divisions, une DR1 de 16 équipes et une DR2 de 14 équipes (Pas de « blanc » contrairement à 2 poules de 15)

Les 2 divisions ont été effectuées à partir du classement régional de la dernière saison jouée, les nouvelles équipes sont inscrites en DR2.

2-2. Classement Régional

Le classement est établi en fonction du nombre de points gagnés lors des tournois.

2-3. Mode de qualification aux Championnats de France

Le championnat régional, individuel et par équipes, est directement qualificatif pour les « Finales de Championnat de France ». La ligue des Hauts de France sera informée en cours de saison des quotas qualificatifs par catégorie.

2-4. Calendrier

Le championnat régional 2020-2021 prévoit 7 Tournois régionaux. Le 7ème TR décernera les titres régionaux individuels et en équipe.

3. CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

3-1. Déroulement des tournois « Vétérans »

Les tournois se dérouleront en élimination directe en 4 manches gagnantes. Si un joueur est absent, il sera sanctionné d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, qu'il a match définitivement perdu au bout de 20 minutes, dans le cas d'un match en 4 manches gagnantes.

- o Début de la compétition vendredi à 20h30

- o Aucun match ne sera lancé après 1h du matin, la suite du tournoi s'effectuera le samedi après-midi.

3-2. Déroulement des tournois « Toutes Catégories » (TC)

Les tournois se dérouleront en élimination directe en 4 manches gagnantes à partir des Têtes de Série TSx à TSA (il y a 16 joueurs par série de TS), Les premiers tours qualificatifs se dérouleront en 16 poules de 3 (ou 2 selon le nombre d'inscrits) en 3 manches gagnantes. Le vainqueur de chaque poule rencontrera les TS.

Si un joueur est absent, il sera sanctionné d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, qu'il a match définitivement perdu au bout de 20 minutes, dans le cas d'un match en 4 manches gagnantes.

- o Début des compétitions à 8h pour les poules, chaque série de TS sera convoquée à des horaires variables en fonction des inscriptions.

- o Aucun match ne sera lancé après 1h du matin, la suite du tournoi s'effectuera le dimanche en s'adaptant au planning des équipes. Les équipes dont les joueurs sont toujours en course en Mixte, joueront sur 2 tables, de façon à avancer les 2 compétitions conjointement.

Une Mise de 3€ sera demandée aux joueurs. La somme cumulée servira en partie à l'entretien des tapis des billards et à l'achat de lots pour une tombola qui aura lieu lors du dernier TR.

3-3. Déroulement du Tournoi Suprême Hauts de France

Le Tournoi est composé de 16 joueurs permanents sur la saison et de 4 invités, qui seront au 1^{er} tournoi les joueurs qui suivent au classement individuel Mixte de la dernière saison jouée ; pour les tournois suivants, les 4 invités seront les 2 meilleurs joueurs Mixte au classement par points et les 2 finalistes du TR Mixte précédent.

Les tournois se dérouleront en élimination directe en 5 manches gagnantes pour le 1er tour préliminaire et les 1/8^{ème} de finale, la suite se déroulera en 6 manches gagnantes

Si un joueur est absent, il sera sanctionné d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, qu'il a match définitivement perdu au bout de 25 minutes, dans le cas d'un match en 5 manches gagnantes

o Début de la compétition le samedi à 9h. Chaque match sera arrêté après 1h45 de jeu si celui-ci n'est pas arrivé à son terme. S'il y a égalité au terme des 1h45, la partie en cours doit se terminer, sinon le vainqueur est celui qui mène au score.

Une Mise de 20€ sera demandée aux joueurs. La somme cumulée servira en partie à l'entretien des tapis des billards, à financer le déplacement des joueurs qualifiés aux championnats de France et à l'achat de lots pour une tombola qui aura lieu lors du dernier TR.

A l'issue de la saison les 4 derniers parmi les 16 permanents descendent en Mixte et les 4 premiers du Mixte montent en Suprême.

Les 4 suivants du Mixte (5eme à 8eme) affronteront en barrages 5 manches gagnantes les joueurs du Suprême classés 9^{ème} à 12^{ème}.

Les 4 vainqueurs des barrages accéderont ou se maintiendront dans les 16 joueurs permanents de la saison prochaine.

3-4. Déroulement des tournois « Féminins »

Les tournois se dérouleront en élimination directe en 4 manches gagnantes

Si une joueuse est absente, elle sera sanctionnée d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, pour la joueuse en retard, qu'elle a match définitivement perdu au bout de 20 minutes

o Le tournoi débutera le samedi matin aux alentours de 10h (variable en fonction du nombre d'inscriptions global)

3-5. Déroulement des « Espoirs (U23)-Juniors (U18)»

Les tournois se dérouleront en élimination directe en 4 manches gagnantes

Si un joueur est absent, il sera sanctionné d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, pour le joueur en retard, qu'il a match définitivement perdu au bout de 20 minutes

o Les tournoi débiteront le samedi matin aux alentours de 14h / 15h (variable en fonction du nombre d'inscriptions global)

3-6. Déroulement des « Benjamins (U15)»

La formule des tournois sera adaptée au nombre de participants, 16 en double KO, 24 en poules de 3, 32 en double KO...

Les matchs se dérouleront en 2 manches gagnantes pour les phases qualificatives et en 3 manches gagnantes à partir des ¼ de finale.

Les matchs seront encadrés et arbitrés par des adultes.

o Le tournoi débutera le samedi à 14h

3-7. Arbitrage

o Principe de l'auto-arbitrage Les rencontres se déroulent sans arbitre, le principe de l'auto-arbitrage s'applique tout au long de la compétition. Toutefois, avant toute visite pouvant donner lieu à un litige ou contestation, un joueur peut demander un arbitrage momentané. Dans tous les cas de figure, et sans demande préalable de la part des joueurs, aucune contestation ne sera acceptée.

o Désignation d'un arbitre. Tout joueur participant à la compétition peut être désigné comme arbitre par le directeur de jeu. Les décisions de l'arbitre ne sont en aucun cas discutables.

3-8. Directeur de jeu

La commission régionale de la ligue désigne le directeur de jeu pour chaque tournoi régional.

3-9. Tenue sportive

Les joueurs doivent être en tenue officielle, conformément au code sportif national de la saison en cours. Tout manquement à cette obligation n'autorisera pas le joueur à participer à la compétition. Une sanction de -50 points lui sera attribuée.

Seul un joueur nouvellement inscrit dans la ligue et participant à son premier tournoi n'encourt pas cette sanction à la condition que sa tenue soit correcte (laissé à l'appréciation du directeur de jeu). En cas de récidive il se verra appliquer une pénalité de -50 points.

La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux quatre disciplines fédérales (carambole, blackball, billard américain et snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et de championnats.

– Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon.

Les polos d'arbitres sont interdits aux joueurs.

– Pantalon de ville de couleur unie. Les jeans et survêtements sont interdits.

– Chaussettes, mi-bas ou bas.

– Chaussures fermées de couleur unie.

Autres éléments de la tenue sportive

– L'écusson du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur.

– L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives.

Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de télévision qui retransmettent la compétition.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais doit être placée sur le haut du corps.

L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor : dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

Dispositions diverses

Dans les compétitions par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs de l'équipe.

Le polo doit obligatoirement être rentré dans le pantalon, sauf chez les femmes.

La dérogation à cette règle est accordée exclusivement par le directeur de jeu.

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus.

4. LES SANCTIONS

4-1. Forfaits

Tout joueur inscrit ne se présentant pas au tournoi se verra appliquer une pénalité de -50 points. En cas de récidive il ne pourra plus prétendre à l'issue du championnat régional, à une qualification, ou même repêchage, aux « Finales des Championnats de France » de la saison en cours.

Les clubs sont tenus d'excuser leur(s) joueurs par écrit, avec tampon du club et signature du président.

Ce courrier est transmis par voie postale ou mail à l'adresse suivante, au plus tard 72 h avant la compétition, auprès de la commission sportive régionale :

MARTINI Jan

51 Rue des Poilus Bât D App 35 59300 VALENCIENNES

E-mail : dhersin59690@aol.fr

Dans ce cas, le club n'encourt aucune sanction. Le joueur ne marque pas de point sur le tournoi. Un forfait excusé n'est autorisé qu'à une seule reprise durant la saison pour prétendre à une qualification à la « Finale des Championnats de France ».

4-2. Non-respect des joueurs et/ou de l'organisateur

Tout joueur ou accompagnateur entraînant des perturbations (manque de respect à autrui ou état d'ébriété avéré par exemple) pourra être exclu du tournoi par le directeur de jeu. Tout comportement indigne de l'éthique sportive, triche, faute non annoncée par le joueur, langage incorrect, gestes inconsidérés, non-respect de l'adversaire, abandon de compétition en cours sera sanctionné par l'élimination immédiate du joueur, qui ne marquera pas de point pour le tournoi et se verra appliquer une pénalité de -150 points. En cas de récidive il sera exclu de toute compétition pour le reste de la saison. La commission de discipline de la Ligue pourra être saisie du problème.

5. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

La Fédération Française de Billard (FFB) gère les championnats DN1 et DN2 qui ont lieu lors des tournois nationaux. Pour sa part, la Ligue des Hauts de France gère le championnat DN3 (décliné en DR1 et DR2).

5-1. Formation des équipes

Tout joueur licencié dans un club, quel que soit sa catégorie (TC, vétérans, féminine, espoir, junior et benjamin), peut faire partie d'une équipe. Les équipes préciseront leur composition officielle à l'aide du bordereau d'engagement. Les équipes se composent de 4 à 8 joueurs, dits « titulaires ». Seuls les joueurs inscrits sur le bordereau d'engagement sont autorisés à jouer. Un joueur ne peut être « titulaire » que pour une seule équipe sur l'ensemble de la saison. Une équipe est autorisée à se compléter en faisant appel à un joueur licencié dans son club, dit « réserviste », même si ce dernier n'est pas inscrit sur le bordereau de début de saison. Par conséquent, ce même joueur est rajouté sur le bordereau et devient « titulaire » pour cette équipe jusqu'à la fin de saison. Cette règle est valable à condition que le bordereau de début de saison ne comporte pas déjà 8 joueurs « titulaires ».

5-2. Inscriptions des équipes

Les clubs transmettent à la commission régionale le bordereau d'engagement accompagné des droits d'inscription, et un chèque de caution (restitué à la fin des tournois si l'équipe a fini la saison) :

- o Un bordereau d'engagement accompagné des droits d'inscriptions de 55€.
- o Un chèque de caution à l'ordre de la ligue de 150€

Ces inscriptions devront être fournies à la Ligue avant le 30 septembre 2021. Toute équipe hors délais ne sera pas admise.

5-3. Tenue des équipes

La tenue d'une équipe doit impérativement être homogène et ceci à tous les stades de la compétition. Tous les joueurs doivent porter une tenue identique dans les conditions prévues au chapitre 3.9.

5-4. La Formule

La compétition se déroulera le dimanche sous la forme d'un championnat en une phase aller. Toutes les équipes se rencontrent une fois.

- o Pointage le dimanche à 8h00,.
- o 1ère série à 8h30.
- o 2ème série à 11h30.
- o 3ème série à 15h.

Les matchs se jouent en 16 manches, sous la forme de 4 séries de 4 matchs. Les remplacements d'un joueur sont autorisés à partir de la seconde série. Les joueurs remplaçants sont obligatoirement des joueurs inscrits sur le bordereau d'équipe. Les journées de championnat se dérouleront lors des Tournois régionaux, et en complément pour seulement quelques rencontres au sein des clubs.

Il y aura 2 divisions,

DR1 de 16 équipes

DR2 de 14 équipes

Les 5 dernières équipes de DR1 descendront en DR2

Les 5 premières équipes de DR2 accéderont en DR1

Sans barrages.

5-5. Barème des points.

Défaite :	1 pt
Nul :	2 pts
Victoire :	4 pts

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées selon l'ordre de priorité suivant :

1. Goal-average particulier
2. Goal-average général

Si malgré ces critères il n'était pas possible de départager deux équipes, un match supplémentaire (première équipe arrivée à 9 manches gagnées) départagera les équipes concernées.

5-6. Forfaits

Toute équipe forfait lors d'une journée de championnat subira une amende de 150 € qui sera adressée au club d'appartenance de l'équipe.

Par conséquent la Ligue se donne le droit d'encaisser le chèque de caution.

Toute équipe qui sera déclarée forfait pour l'ensemble de la saison.

L'ensemble de leurs rencontres seront annulées.

5-7. Fonctionnement du billard partagé lors d'un match par équipes

Il peut arriver que 4 équipes n'aient que 3 billards à leur disposition. On considère que les équipes jouent leur match sur 1,5 billard, et elles doivent se le partager de la façon suivante : Deux équipes démarrent leur match avec le billard qui leur est attribué plus le billard partagé. Lorsqu'elles finissent la 4^{ème} partie de la 1^{ère} session, elles donnent le billard partagé aux 2 équipes voisines. Ces 2 équipes conservent le billard partagé jusqu'à la fin de leur 2^{ème} session (8^{ème} partie), puis elles redonnent le billard partagé aux 2 équipes voisines, sauf si ces dernières ont déjà fini leur 3^{ème} session. Dans ce cas le billard partagé est conservé jusqu'à la fin du match, sinon le billard partagé est redonné aux 2 équipes voisines.

Ces 2 équipes conservent le billard partagé jusqu'à la fin de leur 3^{ème} session (12^{ème} partie), puis le billard partagé est redonné aux 2 équipes voisines pour qu'elles finissent leur match sauf si elles ont déjà démarré leur 14^{ème} partie.

6-COUBE DE France

En dehors du championnat, la FFB organise une coupe de France, La Ligue organise une Coupe des Hauts de France qualificative pour cette compétition.

6-1. Coupe de France par équipe

La Ligue des Hauts de France organisera une journée de qualification afin de sélectionner une ou plusieurs équipes à la phase finale de la « Coupe de France».

- o Déroulement

Tableau en double KO. L'équipe qui atteint en premier 8 parties gagnées remporte le match (la longueur des matchs pourra être revue au début du tournoi).

- o Inscription :

Toutes les équipes inscrites en début de saison participeront au tournoi.

- o Qualification pour la FINALE de Coupe de France

Les x premières équipes du classement seront qualifiées pour la finale en fonction du nombre de places attribuées à la Ligue par la CSN Blackball.

6-2. Coupe de France individuelle

Les joueurs des équipes participant à la finale de la Coupe de France par équipes sont automatiquement qualifiés.

